



Comité Central d'Entreprise SNCF
Séance du 2 juin 2004.

Déclaration SUD-rail :

Déclaration générale.

Cette séance du Comité Central d'Entreprise se situe dans une période où les mouvements sociaux se succèdent, certes trop souvent en ordre dispersé alors que les attaques mériteraient une riposte commune, mais en marquant bien la volonté de résistance des salarié-e-s face au rouleau compresseur libéral qui veut faire croire que « ses » solutions, celles qui permettent à une minorité de s'enrichir toujours plus et à la majorité de ne jamais profiter d'une juste répartition des richesses qu'elle produit, seraient les seules !

Nous terminerons cette déclaration par des sujets à la mode : la prévention des conflits et les volontés de certains de remettre en cause le droit de grève. Plutôt que d'en discuter abstraitement, nous préférierions que vous écoutiez notre cri d'alarme et celui des cheminot-e-s : la SNCF, et les pouvoirs publics, vont droit vers un conflit majeur s'il persistent à vouloir nous imposer une soi-disant réforme de la sécu qui va augmenter les cotisations des cheminots ou fortement réduire les prestations, une remise en cause de nos services publics pourtant rejetée massivement par la population lors des dernières élections régionales, une réduction du pouvoir d'achat, les réticences à accorder enfin des droits égaux aux contractuel-le-s, la restructuration des emplois administratifs, le mutisme face à notre alerte sociale concernant les agents de conduite. Sur tous ces sujets, écoutez-nous, cessez vos attaques et négociez !

Sauvons la sécu !

La contre-réforme du gouvernement, présentée par Douste Blazy le 17 mai dernier, met un terme à la notion même d'accès aux soins égal pour tous. Les principales mesures annoncées sont significatives:

- ∞ augmentation de la CSG pour les retraités ;
- ∞ une franchise est instaurée pour toute consultation ;
- ∞ les allègements de charges patronales seront remboursés par les contribuables à raison de un milliard d'euros pris sur l'impôt ; cadeau supplémentaire au privé payé par les deniers publics !
- ∞ visite obligatoire chez le généraliste avant d'aller chez le spécialiste ;
- ∞ refus de contrôler l'industrie pharmaceutique qui met sur le marché des médicaments sans amélioration notable mais qui impose à l'assurance maladie de les rembourser au prix exigé par ces multinationales ;
- ∞ refus de récupérer les charges patronales non payées à ce jour, il est vrai que ceci vaut pour l'Etat lui-même, également ! L'ensemble se monte à 11 milliards d'euros, soit à peu près ce que certains nomment le « trou de la sécu » ;
- ∞ La Haute Autorité, composée de membres désignés à parts égales par le Président de la République et les présidents du Sénat, de l'Assemblée Nationale et du Conseil Economique et Social, définira régulièrement le type de soins, de médicaments et de pathologies qui seront pris en charge par la « nouvelle sécu ». Certains seront pris en charge, d'autres renvoyés aux seules assurances ou mutuelles complémentaires. C'est le cœur de la réforme. Au lieu de démocratiser la gestion de la sécurité sociale, le gouvernement décide unilatéralement que ce seront des représentants de l'Etat qui décideront l'utilisation de notre argent. Pourtant, les cotisations sociales sont parties intégrantes de notre salaire.

Ce sont les usagers de la sécurité sociale qui vont payer.

Depuis deux ans, le gouvernement a mis en place un puzzle dont on voit petit à petit l'agencement: *la réforme de l'Hôpital public, dite Hôpital 2007, le rapport Chadelat, le rapport du « haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie »*, ces trois morceaux du puzzle sont repris dans les déclarations de Douste Blazy.

Cela a des conséquences énormes pour les usagers.

- C'en est fini de l'acquis social de 1945 qui, par la création de la sécurité sociale, fixait comme objectif l'accès aux soins pour tous en fonction de ses revenus. Le principe de base était « chacun cotise selon ses moyens et est soigné selon ses besoins ». L'instauration d'une franchise pour les consultations, faible au départ, est à rapprocher

de la création du forfait hospitalier, de plus en plus élevé, et du déremboursement d'un nombre important de médicaments. Pour compenser ces dépenses supplémentaires, les usagers devront prendre des mutuelles (dont les tarifs vont exploser) et des assurances.

- ❑ La mise en place du « panier de soins » nous rapproche de « *l'exemple américain* », où il existe depuis une dizaine d'années. Le résultat est connu : 43 millions de personnes sans aucune couverture sociale, les dépenses de santé les plus importantes au monde (4900 dollars par habitant aux USA contre 2500 en France), une explosion des décès faute de soins, l'effondrement de l'hôpital public et l'explosion de ses tarifs, ... C'est cela qui nous est proposé, c'est cela que nous refusons.

Le gouvernement utilise le mensonge pour faire passer sa politique :

- ❑ la fausse information du ministre de la santé concernant un pseudo trafic de cartes vitales a été dénoncée par l'assurance maladie comme totalement fantaisiste et inventée de toute pièce.
- ❑ le mensonge sur une soit disant "fraude massive" a été réfuté, preuves à l'appui, par la même assurance maladie qui prouve qu'il y a moins de 1 cas de fraude pour 100 000 actes !

La direction SNCF est directement concernée.

Plutôt que de s'attacher à traquer « d'éventuels arrêts maladie de complaisance », mieux vaudrait s'attaquer aux causes de ces arrêts maladie. Cela passe par une réelle volonté d'amélioration des conditions de travail des salarié-e-s de l'entreprise. La lecture d'une des dernières publications de la direction RH est, à ce sujet, édifiante ; la question des arrêts de travail n'y est traitée que sous l'angle des coûts, et surtout à travers la répression ... y compris pour les accidents de travail qu'il conviendrait de mieux examiner, non pour en tirer les conclusions en terme d'amélioration des conditions de travail, de moindre risque pour la santé, ... mais pour y déceler des déclarations abusives.

Cette orientation est méprisante pour les cheminot-e-s, elle est insultante pour les milliers de nos camarades qui, chaque année, sont victimes d'accidents de travail.

Cette contre-réforme de la sécurité sociale aura des conséquences immédiates sur la Caisse de Prévoyance des cheminots.

Le montant de la compensation entre le régime général et notre régime particulier va s'effondrer.

Deux solutions seront alors présentées : soit une forte augmentation des cotisations salariales, soit un alignement sur les taux de prise en charge de la sécurité sociale et une explosion des tarifs des mutuelles.

Par solidarité et parce qu'ils sont directement concernés, les cheminots sont donc pleinement partie prenante des mobilisations qui se déroulent pour défendre la sécurité sociale. SUD-rail participe déjà à de nombreux collectifs de villes et de quartiers qui défendent la sécurité sociale.

Nous participons activement à la réussite des manifestations du 5 juin en défense de la sécurité sociale. Soutenues par toutes les organisations syndicales interprofessionnelles, ces manifestations du 5 juin doivent être un tremplin pour amplifier la mobilisation et faire reculer la politique du gouvernement.

Défendre les services publics.

L'ampleur de la manifestation du 27 mai illustre de nouveau le profond rejet qu'inspire la politique libérale du gouvernement. Celui-ci doit entendre le message adressé par les dizaines de milliers de manifestant-e-s, et annoncer le retrait du projet de privatisation d'EDF-GDF !

Au delà d'EDF-GDF, c'est l'existence de l'ensemble des services publics qui est aujourd'hui remis en cause. Malgré le cinglant désaveu subi lors des élections régionales des 21 et 28 mars, le gouvernement poursuit tous ses projets de libéralisation et de privatisation.

Des conflits ont eu lieu dans nombre d'entreprises de service public ses derniers mois. L'union SOLIDAIRES appelle à une coordination nationale de ces luttes. La fédération SUD-rail l'a déjà évoquée plusieurs fois ces derniers mois ; aujourd'hui les fédérations SUD Energie, PTT, Rail, Education, Santé sociaux, ANPE lancent un appel à toutes les forces syndicales pour préparer dans les meilleurs délais une manifestation nationale de défense de l'ensemble des services publics.

Salaires.

Le service public fonctionne - 24 heures sur 24 et tous les jours de l'année - grâce à ses salarié-e-s. Et ils/elles en sont pour le moins assez mal récompensés !

Nous ne parlons pas là des multiples initiatives d'individualisation du salaire, dont le but essentiel est de casser les garanties collectives et d'en faire payer les conséquences à tous ensuite ! Nous parlons du niveau des salaires, tel qu'il est défini à travers notre statut, de la rémunération censée reconnaître la disponibilité, le professionnalisme, l'expérience des cheminots.

Cela s'est traduit, il faut le rappeler, par 0% en 2003, et une annonce de deux fois 0,5% en 2004. La fédération SUD-rail a eu l'occasion très récemment de rappeler ses revendications en matière salariale ; nous ne les reprendrons pas ici.

Nous attirons toutefois l'attention de la direction sur le fait que, pour nous :

- ⊗ Avec 0%, l'année 2003 n'est pas soldée ... loin s'en faut.
- ⊗ Avec 1%, l'augmentation de l'année 2004 serait largement inférieure à l'augmentation des prix reconnue officiellement par le gouvernement.
- ⊗ De plus en plus de cheminot-e-s (contractuel-le-s et cadre permanent) connaissent aujourd'hui la misère, phénomène amplifié parmi les retraité-e-s.

Dans ce cadre, la décision concernant l'amélioration de la P.F.A. des cadres supérieurs ne peut être prise que comme une provocation. La Direction SNCF, qui explique aux plus bas salaires qu'il faut « se serrer la ceinture » pour le plus grand bien de l'entreprise, s'octroie, à elle et à ses cadres supérieurs, des majorations de PFA s'élevant à 21,6% de la PFA de base (20% en 2002). Ainsi donc, plus l'entreprise fait des économies, plus elle s'en redistribue, à elle et aux Cadres Supérieurs !

Contractuels : enfin, des négociations !

S'il est une catégorie de cheminot-e-s qui mériterait bien de bénéficier des mesures que la direction a décidé de réserver aux Cadres Supérieurs, c'est bien les contractuels.

Attendue depuis des lustres, la première table ronde du 25 mai 2004 a ouvert la négociation sur les personnels contractuels et le règlement PS 25. Cette négociation a été imposée par la mobilisation des contractuel-le-s et de tous ceux, toutes celles qui combattent ces inégalités intolérables que vivent plus de 5 000 salarié-e-s hors statut de l'entreprise.

La suppression de la clause de nationalité, une retraite équivalente à celle des agents du cadre permanent, une couverture sociale identique à celle des autres cheminot-e-s, un vrai déroulement de carrière avec une seule grille des salaires, telles sont les revendications essentielles que SUD-rail a défendues lors de cette première réunion.

Cette négociation était appuyée par un rassemblement de plus de 300 agents, soutenus par les fédérations SUD rail, CGT et FO.

Pour la fédération SUD-rail, les premières propositions de la direction constituent une base de discussion mais ne règlent pas encore les principales inégalités vécues par les personnels contractuels. La mobilisation doit continuer pour imposer d'autres avancées plus justes et plus sociales.

Les discussions vont donc se poursuivre. Il y aura deux nouvelles réunions avant l'été - une sur les classifications, salaires, ... et l'autre sur les conditions de départ en retraite et fin de carrière. Une troisième réunion sur le futur accord de prévoyance se tiendra en septembre.

La délégation SUD-rail y participera dans le même état d'esprit que celui qui préside à son action sur ce dossier depuis des années : nous voulons, simplement, l'égalité des droits ! Nous savons que ceci ne pourra être obtenu que par l'action collective. C'est en ce sens que nous appelons à un nouveau rassemblement du personnel contractuel le 7 juin.

16 juin, manifestation nationale des administratifs.

Autre catégorie de cheminots, où la mobilisation monte actuellement : le personnel administratif. La réorganisation du travail, les suppressions de postes liées au projet « prestations familiales/facilités de circulation » par ailleurs à l'ordre du jour de ce CCE, y sont pour beaucoup, mais il y a bien plus.

D'autres mutualisations sont envisagées (Prévention des risques, SIRH, rémunération, ingénierie de formation, ...). La réduction des coûts est prétexte à bien des restructurations dont le personnel administratif, et les cheminot-e-s dans leur ensemble, font les frais :

- Les pôles GEF d'établissement sont en train de disparaître. Il n'y aurait plus d'opérateurs comptables en établissement, ceux-ci étant regroupés au niveau régional.

- Les SRA sont en cours de mutualisation. Un projet de restructuration de l'ensemble de la fonction Achat est à l'étude ; les SRA de la région parisienne sont en cours de mutualisation sur un seul site, les autres seront regroupés en multirégionales avec de nouvelles suppressions d'emplois d'administratifs.
 - Le personnel administratif des ECT est concerné par le projet CRYSTAL qui prévoit l'externalisation du traitement des procès verbaux.
- ❑ C'est l'ensemble du personnel de la filière administrative qui est visé.
 - ❑ C'est l'ensemble du personnel de la filière administrative qui répondra à l'appel des fédérations CGT, SUD-rail, UNSA, CFDT, FO, CFTC, en manifestant le 16 juin, jour de la CPC Services Communs.

La situation dans les dépôts.

La semaine dernière, la fédération SUD-rail a interpellé le président Gallois. En effet, un mois auparavant nous avons alerté la direction suite au groupe de travail « traction » du 22 avril.

A cette occasion, nous faisons part du mécontentement des agents de la filière, précisant que nous étions disposés à toute rencontre pouvant répondre de façon globale à l'attente des agents de conduite.

A l'heure où la « prévention des conflits » est à la mode, nous précisons de façon très claire que ce courrier déclenchait de fait une « alerte sociale ». Plus d'un mois après, nous n'avons eu aucune nouvelle !

- ❑ Requalification de la filière Conduite,
 - ❑ Réforme de la rémunération et du système de primes,
 - ❑ Prise en compte de l'aspect social dans la répartition des charges :
- La fédération SUD-rail renouvelle sa demande de négociations, urgentes.

Garantir le droit de grève.

Concernant le droit de grève, la prévention des conflits, le dialogue social, ... les fédérations syndicales ont écrit au ministre pour lui demander de ne pas court-circuiter les discussions qui ont lieu dans l'entreprise, par des annonces de la commission qu'il a décidé de mettre en place.

Pour ce qui est des discussions au sein de l'entreprise, nous vous l'avons indiqué lors de notre rencontre fin avril, nous vous le confirmons : SUD-rail a des propositions à faire.

Nous ne mettrons pas le doigt dans quelque processus que ce soit qui conduise à une remise en cause du droit de grève. Mais nous sommes prêts à aborder bien des points :

- Faire vivre le Statut,
- Renforcer le rôle des représentant-e-s du personnel,
- Améliorer ce que la direction appelle le « dialogue social »,
- Assurer la continuité du service public,
- Renforcer le droit de grève.

Reste à savoir sous quelle forme, avec quel calendrier, et avec quels objectifs ces négociations auront lieu...

Privatisation des gares.

Encore une fois, un rapport parlementaire se propose de casser le service public ferroviaire. Le gouvernement se sert du prétexte du conflit d'intérêt entre la SNCF et RFF, qui dure depuis 1997 au sujet d'une « impossible » répartition des bâtiments et infrastructure, pour justifier une soit disant nécessité de privatiser les gares.

Nous voyons bien là, encore une fois, comment la création de RFF continue de s'attaquer à la SNCF qui a déjà dû payer plus de deux milliards d'euros de péage à RFF pour faire circuler ses trains en 2004, qui se verrait amputer d'une grande partie de son patrimoine si cette orientation se confirmait.

Suppression de la CNMS.

Dans le cadre de la suppression, quelque peu démagogique, de centaines de commissions ministérielles, le gouvernement a décidé, sans la moindre information préalable des organisations syndicales de supprimer la Commission Nationale Mixte de Sécurité des circulations ferroviaires (ainsi d'ailleurs que la commission sur le transport des matières dangereuses). La fédération SUD-rail condamne ce choix et souhaite que la direction SNCF se positionne sur ce sujet.